

Calculer et déclarer l'index de l'égalité professionnelle Égapro

[Accéder au Service en ligne](#)

Le ministère chargé du travail a développé l'outil **Égapro**, qui permet à toutes les entreprises d'au moins 50 salariés de :

Calculer leur index de l'égalité professionnelle

Déclarer leur index de l'égalité professionnelle

Déclarer des **objectifs de progression** ou **mesures de correction**, pour les entreprises ayant obtenu un index inférieur à 85 points



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00